



FORMATION VIVEA – Secteur St Marcellin

PLANTES BIO-INDICATRICES : outil de diagnostic de sol

Mardi 13 et Mercredi 14 octobre 2020 9h00-17h00

le 13 : sur la ferme LES JARDINS DE CHERENNES, à Saint-Pierre-de-Chérennes

le 14 : sur la ferme de Philippe Guichard, à La Sône

Pique-nique individuel à apporter, déjeuner sur place.

2 jours de formation pour comprendre et identifier les plantes bio-indicatrices sur sa ferme.

Formation avec Lionel Bunge, de PROMONATURE
(structure de Gérard Ducerf)

Renseignements - Inscription (obligatoire)
avant le **27 septembre 2020**

Charlène Mignot – Addear 38
Tél. : 07 66 79 68 60
addear38@wanadoo.fr
117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

Programme et modalités financières
Voir au dos



Objectifs de la formation : appréhender les connaissances sur la flore spontanée, afin d'établir un diagnostic de sol par les plantes bio-indicatrices, et donc de comprendre dans quel sens vont évoluer les sols et comment adapter ses pratiques pour les améliorer.

Enjeux : Depuis leur apparition les plantes ont colonisé toutes sortes de milieux, en s'adaptant aux conditions climatiques, aux sols, ou encore aux pratiques agricoles. Bien connaître la flore spontanée et les conditions dans lesquelles elle se développe permet d'en savoir plus sur les caractéristiques du sol et du milieu en général.

Pré-requis : Aucun.

Déroulé du programme et méthodes pédagogiques

- Évolution, systématique et classification,
- Rappel des bases de la botanique et des notions élémentaires d'écologie nécessaires au diagnostic de sols par les plantes bio-indicatrices,
- Identification et reconnaissance d'espèces, relevés de terrain et cartographie d'espèces
- Notion de phytosociologie, taxon, syntaxon, association végétale, biotope,
- Réalisation de diagnostics de sols à partir des relevés,
- Analyse et solutions à apporter aux problématiques rencontrées.

Alternance de temps en salle et d'herborisation sur le terrain.

Modalités d'évaluation des acquis : en continu au cours des interventions et des mises en situation. L'évaluation se fera avec un questionnaire bilan écrit de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation. Une attestation de formation vous sera remise.

Durée : 14h. *(Vous vous engagez pour les 2 jours !)*



Intervenant : Lionel Bunge, de Promonature.

Inscription : Obligatoire avant **le 27 septembre 2020** (Places limitées). Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions : Gratuit pour les éligibles VIVEA. **Non éligibles : 250€ les 2 jours.**

NB : 189 €/jour sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite du plafond annuel de 2000 €. *à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. [Plus de détails ici.](#)

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. ***Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.***

Cette action est soutenue financièrement par :

